

East Belgium Karting Center REGLEMENT

SWS Sprints

ARTICLE 1 : Lieu de l'épreuve

Grüfflingen, Zone artisanale Schirm 59
4791 Burg-Reuland
Belgique

ARTICLE 2 : Description générale de la course (Course SWS – Eastkart ASBL)

Il s'agit d'un événement SWS Sprint. Il est composé de 3 courses sprint individuelles. Le classement général résulte des résultats des courses individuelles. **Le poids du pilote doit être de 85 kg.**

ARTICLE 3 : Frais de participation

Le montant total des courses sprint est dû à la réservation et doit être versé sur le compte suivant :

BEL IBAN BNP : BE71 0017 4727 7669 BIC : GEBABEBB

Communication : « **SWS Sprint** », ainsi que le nom et le numéro de téléphone.

ARTICLE 4 : Équipement Pilotes / Chefs d'équipe

Le port d'une **combinaison de karting** est obligatoire pendant les courses. Elle peut être louée auprès de l'organisateur pour 3 €. Le port du **casque** est également obligatoire. Celui-ci peut aussi être loué auprès de l'organisateur ; dans ce cas, une cagoule doit être portée en plus (disponible pour 3 €). Des **chaussures montantes**, p.ex. chaussures de sport, sont obligatoires. En cas de non-respect, le pilote sera rappelé aux stands pour s'habiller correctement.

ARTICLE 5 : Moteurs et châssis

Toute intervention sur les karts pendant les courses sprint est interdite. Seuls les techniciens sont autorisés à travailler sur les karts. Première infraction constatée : **EXCLUSION DE TOUTES LES COURSES.**

ARTICLE 6 : Panne / Kart de remorquage / Feu jaune

En cas de problème mécanique, un kart de remplacement sera mis à la disposition de l'équipe. Si la panne ou les dégâts ont été causés par le pilote, celui-ci doit attendre la remise en état du kart. En cas de panne sur la piste, le pilote reste assis dans le kart jusqu'à l'arrivée du kart de remorquage (signalé par un drapeau jaune) qui le poussera jusqu'à l'atelier.

Le kart de remorquage ne peut être dépassé sous feu jaune que si son pilote en donne le signal. Tout pilote doit réduire sa vitesse à l'approche du danger sous feu jaune. Pendant la phase jaune, les concurrents ne peuvent pas se dépasser ! Après l'extinction du feu jaune, la course est relancée.

ARTICLE 7 : Changement de kart

Chaque pilote dispute chaque course avec un kart différent. Ils sont tirés au sort avant la première course.

ARTICLE 8 : Temps de conduite

Le directeur de course peut, à tout moment, retirer un pilote de la course s'il se distingue par une conduite distraite/dangereuse.

ARTICLE 9 : Discipline en course

Tout participant inscrit aux courses sprint doit se conformer sans exception à ces prescriptions. **Il doit respecter le règlement sportif**, les drapeaux présentés pendant les courses ainsi que les instructions de la direction de course. Un « comportement exemplaire » est exigé de tous les pilotes sur l'ensemble du circuit.

Toutes les collisions « auto-provoquées » peuvent entraîner une pénalité, voire une exclusion de la course. Si l'organisateur, seul juge en la matière, constate un comportement antisportif d'un ou de plusieurs pilotes, des sanctions seront appliquées **sans possibilité d'appel**.

La conduite en « **ligne de défense** » n'est pas autorisée **jusqu'aux 3 derniers tours !**

En cas de calage du moteur, que ce soit sur la piste ou dans la voie des stands, il est interdit au pilote de relancer le kart en le poussant ! Conséquence : **voir Article 5 !**

ARTICLE 10 : Déroulement

Il y a 3 courses sprint différentes. Elles se déroulent toutes dans le même sens. Pour chaque course, une qualification séparée est organisée.

Cette qualification consiste en 1 tour lancé (« hotlap »). Elle commence au drapeau vert et se termine au drapeau à damier noir/blanc.

À la fin d'une course, les pilotes sont dirigés vers la voie des stands. Une fois dans la voie des stands, **les 5 premiers se rendent directement à la balance** et sont pesés par un commissaire. Des contrôles aléatoires seront également effectués.

Après la fin de la pesée, les pilotes disposent exactement de 1 minute pour s'installer dans le kart suivant. Tout retardataire est exclu de la qualification suivante !

ARTICLE 11 : Classement général

Lorsque le temps imparti d'une course est écoulé, dès que le pilote en tête franchit le drapeau à damier noir/blanc, des feux rouges s'allument partout sur la piste. Cela ne signifie pas que la course est terminée pour chaque pilote individuellement.

Chacun doit continuer à pleine vitesse jusqu'à ce qu'il franchisse lui-même le drapeau à damier.

Chaque pilote reçoit des points en fonction de sa position dans chaque course. Ceux-ci sont additionnés à la fin des 3 courses pour établir le total général.

BARÈME DES SANCTIONS

- **Après chaque course**, les 5 premiers pilotes sont pesés. Des contrôles aléatoires auront toutefois lieu : Non-respect : pénalité de 30 secondes.
- **En cas de poids inférieur à 85 kg** (tolérance 0 g), **une pénalité immédiate de 2 tours par kilogramme entamé est appliquée.**
- Toute intervention sur les moteurs est interdite. Le kart ne peut jamais être poussé par le pilote. En cas de non-respect, une pénalité de 30 secondes est infligée.
- En cas de **comportement déloyal** (à l'appréciation du commissaire de course), soit un **drapeau orange** est montré, ce qui signifie qu'il faut rendre les positions gagnées dans les 3 prochains virages, **soit une pénalité de 5 ou 20 secondes est appliquée. La sévérité de cette sanction relève uniquement du directeur de course et ne souffre aucune discussion.**
- Pour des infractions mineures, telles que pousser, bousculer ou toucher fréquemment, un drapeau noir et blanc est d'abord brandi comme avertissement. Si le comportement du pilote ne s'améliore pas, une pénalité de temps est infligée. Celle-ci est immédiatement communiquée au pilote via un panneau d'affichage.
- **Descendre du kart sur la piste, que ce soit sur la grille de départ ou pendant la course**, entraîne immédiatement une pénalité de **5 secondes.**
- Rouler en « **ligne de défense** » **avant les 3 derniers tours** entraîne une pénalité de **5 secondes.**

EAST BELGIUM KARTING CLUB ASBL

TÉL. : 0032/(0)80 329 301

MAIL : info@actioncenter.be – www.actioncenter.be

Nous, c'est-à-dire l'EAST BELGIUM KARTING CLUB ASBL, déclinons toute responsabilité pour tout type d'accident, vol ou autre dommage. Par votre signature, vous vous engagez à respecter les conditions de karting que nous fixons et vous vous rendez responsable de tout dommage personnel ou des dommages que vous causez à autrui.

(Section à remettre à la Direction le jour de la course) Pour les jeunes de moins de 18 ans, la signature des parents ou du tuteur légal est requise.

Signature Date « Lu et approuvé » (à écrire en toutes lettres)

